



MAITRISER LES RELATIONS QUOTIDIENNES AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

CONSTAT :

Un Représentant du Personnel a une double fonction : il est membre d'une équipe ou d'un service et bénéficie d'un statut lui conférant un pouvoir sur les autres sans pour autant être hiérarchique. Les "encadrants" de ces salariés particuliers ne savent pas toujours comment les "manager". L'expérience nous prouve qu'ils accordent, par méconnaissance, plus de droits que la règle, et créent souvent ainsi des "avantages acquis".

OBJECTIF :

Cette formation leur permet de :

- Mieux connaître leurs prérogatives en qualité de membres de la hiérarchie
- Différencier les rôles, les attributions et les moyens de fonctionnement des divers Représentants du Personnel
- Diriger leurs équipes en pensant aux conséquences de leurs décisions

POPULATION CONCERNEE :

Les Chefs d'entreprise et d'établissement, leurs collaborateurs directs et tous les membres de l'encadrement en relation avec les Représentants du Personnel.

PRINCIPAUX THEMES ETUDIES :

- Distinguer les différents mandats des Représentants du Personnel.
- Organiser et superviser les élections professionnelles
- Connaître précisément les droits et devoirs des Représentants du Personnel et des membres de l'encadrement
- Approfondir les moyens mis à la disposition des Représentants du Personnel pour leurs missions
- Etudier les comportements respectifs pendant les réunions

METHODE PEDAGOGIQUE :

Présentation aussi bien juridique que comportementale. Questionnaires, études de cas en sous-groupes. Nombreux échanges d'expériences

DURÉE RECOMMANDEE :

3 jours